

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées -
Composition - Autorisation**

Madame LIRE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2007/0317 du 27 avril 2007, le Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé :

- « de la mise en place de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et de ses modalités de fonctionnement,
- du principe du lancement du diagnostic général de l'état d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports,
- de l'engagement, en parallèle et en cohérence, des études permettant la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité des services de transports ».

Il est précisé que la commission intercommunale doit être composée de représentants des élus de la Communauté urbaine de Bordeaux, des associations des personnes handicapées et des associations d'usagers et qu'il appartient au Président de notre établissement public de les nommer par voie d'arrêté.

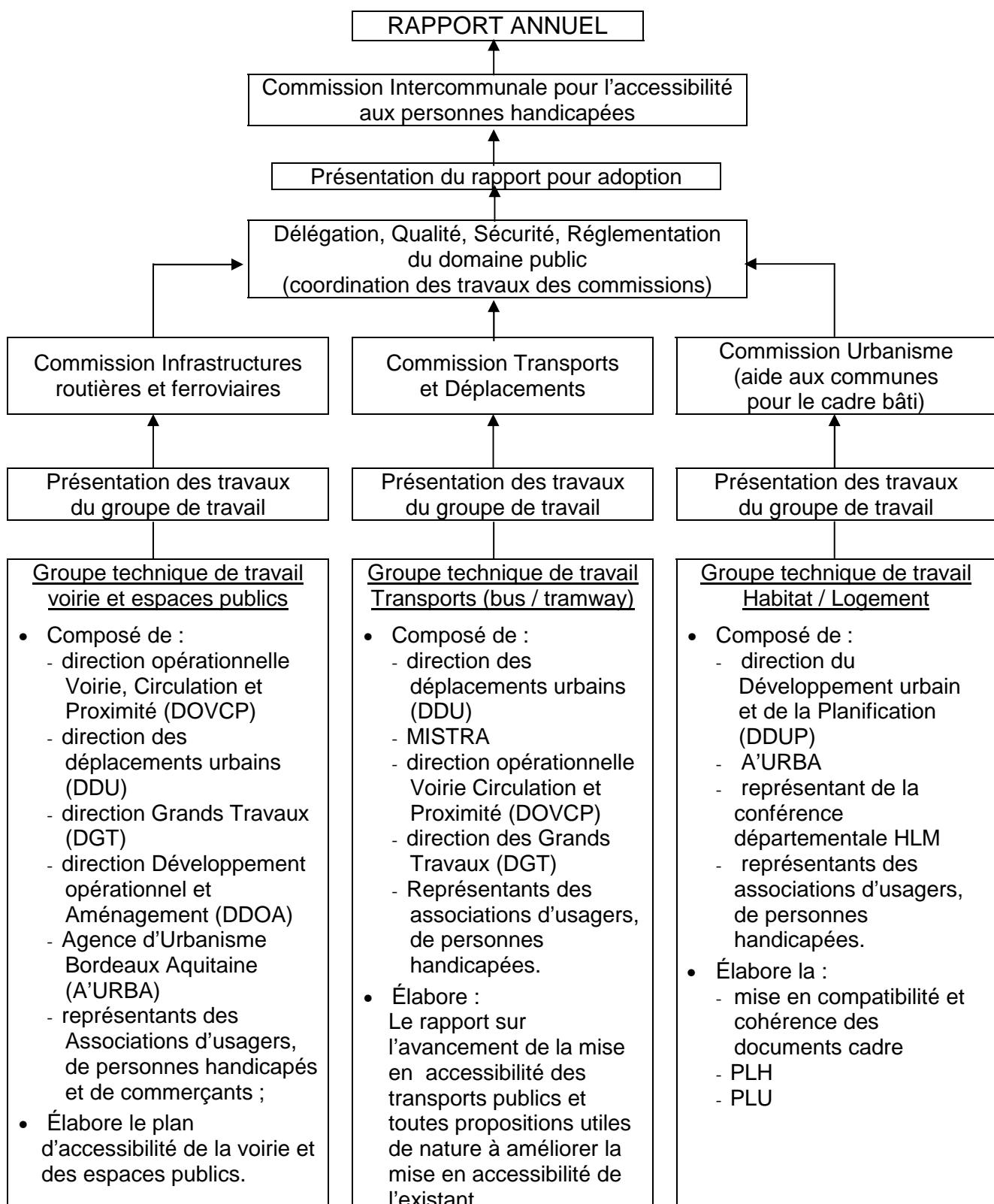
Par ailleurs, il était convenu que cette commission s'appuierait sur la commission Qualité, Sécurité, Réglementation du domaine public, chargée de coordonner et de valider l'élaboration de l'ensemble des documents, ceux-ci étant élaborés dans chaque domaine concerné par des sous-commissions thématiques :

- Transports
- Voirie / Espaces publics
- Habitat / Logement
- Tramway

Par délibération n°2008/0130 du 22 février 2008, le Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé, au titre des modalités opérationnelles d'élaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics, qu'un pilotage technique des travaux d'étude serait assuré par un groupe technique composé de représentants des différents services communautaires que sont, la direction opérationnelle voirie, circulation et proximité (DOVCP), la direction des déplacements urbains (DDU), la direction grands travaux (DGT), la direction Développement opérationnel et Aménagement (DDOA), ainsi qu'à leur demande, les associations représentatives de personnes handicapées et d'usagers.

La commission Voirie, Signalisation, Partage de la rue étant quant à elle, le Comité de pilotage auquel sont présentées, pour validation technique, les différentes étapes d'avancement des travaux.

Or, depuis le changement de mandature intervenu au mois d'avril 2008 et la réorganisation des différentes commissions compétentes, il convient d'actualiser, comme suit, le schéma adopté précédemment.



Dans ces conditions, il vous est proposé, mesdames, messieurs :

- d'autoriser monsieur le Président à nommer, par voie d'arrêté, les membres des commissions « Infrastructures routières et ferroviaires », « Transports et Déplacements » et « Urbanisme », membres de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 FÉVRIER 2009**

PUBLIÉ LE : 23 FÉVRIER 2009

Mme Marie-Françoise LIRE